

PARCOURS DE CONTINUITÉ

DEP – 5281 Électromécanique de systèmes automatisés

DEC - 243.C0 Technologies de l'électronique industrielle

Dernière mise à jour : juin 2019

CANDIDATES ET CANDIDATS RECHERCHÉS

Le Collège Montmorency peut vous reconnaître 375 heures sur les 2 715 heures de formation si vous détenez un diplôme d'études professionnelles (DEP) en Électromécanique de systèmes automatisés de n'importe quelle commission scolaire, francophone ou anglophone, du Québec.

Votre profil de formation professionnelle fait de vous un candidat recherché au collégial. En poursuivant avec ce diplôme d'études collégiales (DEC) de la formation technique, vous pourrez accéder à d'autres types d'emplois, à plus de fonctions de travail et à de nouvelles responsabilités.

CONDITIONS D'ADMISSION POUR LE PARCOURS EN CONTINUITÉ

- Avoir réussi tous les cours donnant droit au diplôme d'études professionnelles en Électromécanique de
- systèmes automatisés (DEP 5281) ainsi que les matières suivantes :
 - langue d'enseignement de 5e secondaire
 - langue seconde de 5e secondaire
 - mathématiques de 4e secondaire
- Avoir réussi les préalables en mathématiques et en science de la 4e secondaire¹ :
 - Technico-sciences ou Sciences naturelles de la 4^e secondaire ou Culture, Société et Techniques de la 5^e secondaire
 - Science et technologie ou Applications technologiques et scientifiques

HEURES DE FORMATION CRÉDITÉES

NUMÉROS DE COURS	TITRES	HEURES CRÉDITÉES
243 104 MO	Installer des équipements reliés à la profession de technicien	60
243 114 MO	Produire un document technique	60

¹ DEP obtenu avant 2010, vous devez avoir réussi le préalable en mathématiques 436 (068-436) et en sciences physiques 436 (056-486 et 056-430) ou (056-416 et 056-430).

243 145 MO	Analyser un circuit électrique et électronique	75
243 155 MO	Réaliser un système de commande	75
243 204 MO	Assurer le fonctionnement d'un circuit de basse tension	60
243 453 MO	S'intégrer au marché du travail (Carte ASP)	45
Total des heures créditées :		375

DURÉE DE L'ENTENTE

Entrée en vigueur : mai 2013

Note importante concernant les ententes négociées avec les différentes institutions : secondaires ou universitaires

Le parcours de continuité est actuellement en voie d'implantation et pourrait faire l'objet d'une révision. La mise à jour des programmes (secondaire, collégial ou universitaire), la modification des critères d'admission ou de la cote R peuvent changer le nombre d'heures de formation créditées au moment de votre admission. Selon les changements apportés lors de la révision, les heures créditées peuvent être soit revues à la hausse, à la baisse ou annulées. Nous vous conseillons fortement de consulter la mise à jour annuelle de ces ententes (sur notre site Internet ou celui de l'université visée) jusqu'à votre admission ou de rencontrer votre conseiller d'orientation pour planifier votre parcours.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour consulter la description du programme :

www.cmontmorency.qc.ca/tei

Pour de l'information sur votre cheminement scolaire :

Consultez le conseiller en orientation de votre institution

Pour de l'information sur cette passerelle DEP-DEC :

Linda Berthiaume, conseillère en communication, arrimage secondaire/collégial

Direction des affaires corporatives et des communications

450 975-6100, poste 6309

info.programmes@cmontmorency.qc.ca